

RAPPORT D'ANALYSE BUDGÉTAIRE MONO-ANNÉE

ROSOY

Exercice 2024

Population : 1102 habitants

Strate démographique : 500 à 2000 habitants

Rapport généré le 12/02/2026 à 22:52

PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ

Identification

La commune de ROSOY compte 1102 habitants au titre de l'exercice 2024. Elle se situe dans la strate démographique des communes de 500 à 2000 habitants.

Objet de l'analyse

Le présent rapport d'analyse budgétaire a pour objet d'apprécier la situation financière de la collectivité au titre de l'exercice budgétaire considéré. L'analyse porte sur les opérations de fonctionnement et d'investissement, la capacité d'autofinancement, l'endettement et les principaux ratios financiers. Les données sont systématiquement comparées à la moyenne de la strate démographique de référence.

Méthodologie

L'analyse financière s'appuie sur les données des budgets exécutés par les communes dont la source provient de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP). Elle respecte la nomenclature comptable M57. Les comparaisons avec la strate démographique permettent de situer la collectivité par rapport aux communes de taille comparable. Les ratios de niveau sont exprimés en euros par habitant. Les ratios de structure sont exprimés en %.

SYNTHÈSE FINANCIÈRE GLOBALE

Analyse Globale Intelligente

Le résultat comptable de la commune de ROSOY présente un excédent de 171 k€. Ce résultat de fonctionnement, isolé des opérations d'investissement, traduit un équilibre entre des recettes réelles de fonctionnement (RRF) de 1 234 k€ et des dépenses réelles de fonctionnement (DRF) de 1 063 k€, soit un excédent de 171 k€. La part des impôts locaux dans les RRF est élevée (51,2 %), supérieure à la moyenne de la strate (42,5 %), tandis que la dotation globale de fonctionnement (DGF) est inférieure (12,7 % contre 17,2 %).

La capacité d'autofinancement (CAF) brute s'établit à 172 k€, très proche du résultat de fonctionnement (écart < 1 k€), ce qui indique que les charges d'ordre nettes sont négligeables. Cette situation interroge la politique d'amortissement de la collectivité. Le taux d'épargne brute, rapporté aux RRF, est de 13,9 %, inférieur au seuil de confort de la strate (19,8 %). La CAF nette s'élève à 79 k€, soit un taux d'épargne nette de 6,4 %, également inférieur à la moyenne de la strate (11,9 %).

Les dépenses d'équipement sont limitées à 59 k€, soit 4,8 % des RRF, nettement inférieures à la moyenne de la strate (389 €/hab.). Le taux de couverture des dépenses d'équipement par la CAF nette est de 133,9 %, ce qui signifie que l'investissement est intégralement autofinancé. Aucun emprunt n'a été contracté sur l'exercice.

L'encours de dette s'élève à 1 144 k€, soit 1 038 €/hab., nettement supérieur à la moyenne de la strate (560 €/hab.). La capacité de désendettement, calculée par le ratio encours/CAF brute, est de 6,7 années, positionnée en zone confortable, bien en deçà du seuil d'alerte fixé à 12 ans.

Le fonds de roulement (FDR) est négatif à hauteur de 250 k€ (-227 €/hab.), alors que la moyenne de la strate est positive (557 €/hab.). Cette situation constitue un facteur défavorable, d'autant plus que l'encours de dette par habitant est élevé. Le FDR négatif pourrait limiter la capacité de la collectivité à absorber des besoins en fonds de roulement et expose à un risque de liquidité en cours d'exercice.

En synthèse, la commune de ROSOY présente un résultat de fonctionnement excédentaire et une capacité d'autofinancement suffisante pour couvrir intégralement ses dépenses d'équipement sans recours à l'emprunt. La dette, bien que élevée par habitant, reste soutenable au regard de la capacité de désendettement. Toutefois, le fonds de roulement négatif constitue un point de vigilance quant à la sécurité du bilan et à la gestion de la trésorerie.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement retrace l'ensemble des opérations courantes de la collectivité. Elle se caractérise par les produits (recettes) et les charges (dépenses) nécessaires au fonctionnement des services publics locaux.

1.1. Produits de fonctionnement

Produits De Fonctionnement

1. POSITIONNEMENT ET POIDS DU POSTE

Le total des produits de fonctionnement regroupe l'ensemble des recettes de la section de fonctionnement, incluant les recettes réelles génératrices de flux de trésorerie (fiscalité, dotations, produits des services) ainsi que les recettes d'ordre, qui correspondent à des opérations comptables sans impact direct sur la trésorerie.

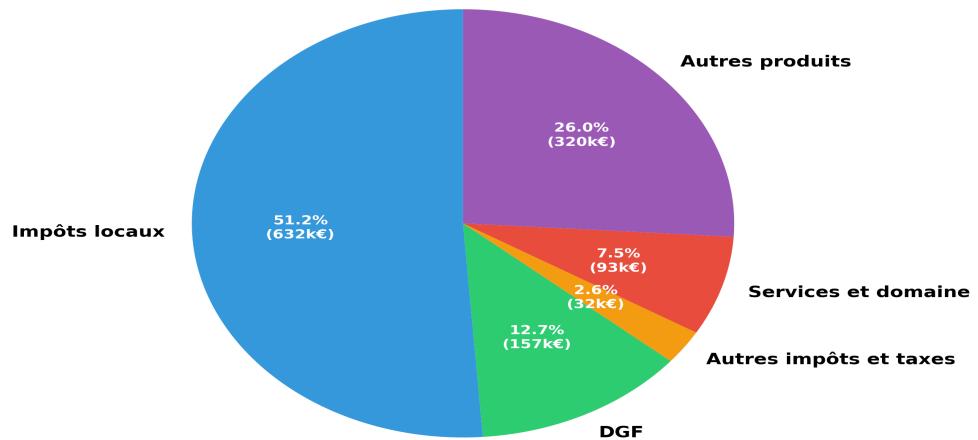
2. ANALYSE COMPARATIVE ET DIAGNOSTIC DES ÉCARTS

Le total des produits de fonctionnement s'établit à 1 234 k€, soit 1 120 €/habitant, ce qui représente un niveau supérieur de 18,6 % à la moyenne de la strate (944 €/habitant). Ce positionnement se traduit par un écart significatif, indiquant une capacité de mobilisation des ressources de fonctionnement plus élevée que la moyenne des communes de taille comparable.

3. CONTRIBUTION À L'ÉQUILIBRE GLOBAL

Le niveau élevé des produits de fonctionnement constitue un facteur favorable à l'équilibre budgétaire de l'exercice, en contribuant à la formation d'une capacité d'autofinancement brute positive (172 k€) et à un résultat de fonctionnement excédentaire (171 k€).

Répartition des recettes réelles de fonctionnement



Graphique 1 – Répartition des recettes réelles de fonctionnement

1.2. Charges de fonctionnement

Charges De Fonctionnement

1. Positionnement et poids du poste

Les charges de fonctionnement regroupent l'ensemble des dépenses nécessaires à la gestion courante de la commune, incluant les charges réelles, qui entraînent des sorties de trésorerie, et les charges d'ordre, telles que les amortissements, qui impactent le résultat comptable sans flux de trésorerie.

2. Analyse comparative et diagnostic des écarts

Les charges de fonctionnement s'élèvent à 1 063 k€, soit 965 €/habitant, ce qui représente un niveau nettement supérieur à la moyenne de la strate (774 €/habitant), avec un écart significatif de +24,7 %. Ce positionnement atypique traduit un poids élevé des charges réelles dans la structure financière de la collectivité.

3. Contribution à l'équilibre global

Le niveau élevé des charges réelles de fonctionnement constitue une contrainte sur la formation de l'épargne brute, comme en témoigne un taux d'épargne brute de 13,9 %, inférieur au seuil de confort de 15 %. Cette situation limite la capacité de la commune à dégager une épargne suffisante pour financer ses investissements et réduire son endettement.

Charges De Personnel

Note d'analyse financière – Charges de personnel – Commune de ROSOY – Exercice 2024

1. Positionnement et poids du poste

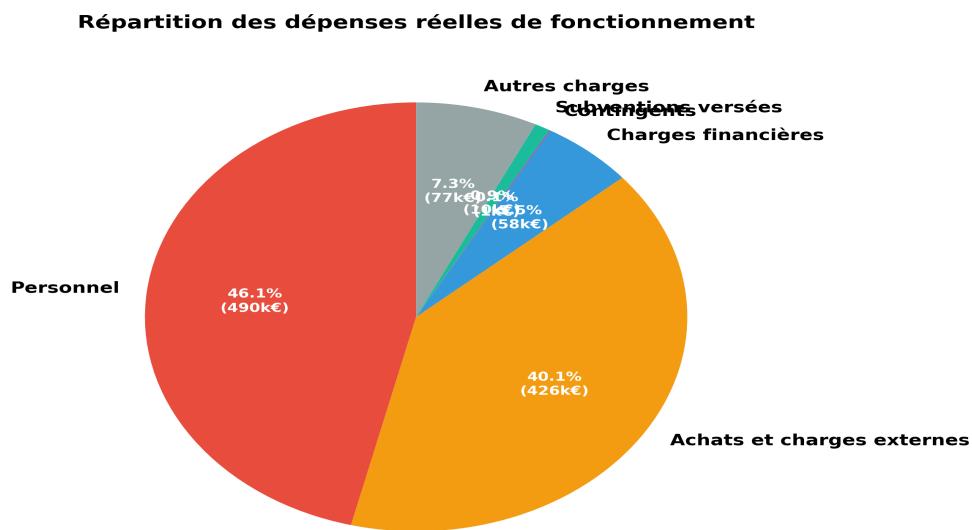
Les charges de personnel constituent la principale dépense de fonctionnement de la commune, regroupant les rémunérations des agents, les charges sociales patronales et les dépenses liées aux personnels mis à disposition.

2. Analyse comparative et diagnostic des écarts

Le montant des charges de personnel s'élève à 490 k€, soit 445 €/habitant, ce qui représente un niveau significativement supérieur à la moyenne de la strate (329 €/habitant), avec un écart de +35,3%. La part des charges de personnel dans les dépenses réelles de fonctionnement (DRF) est de 46,1%, légèrement supérieure à celle de la strate (44,6%), avec un écart de +1,5 point. Ce positionnement traduit un niveau de charges de personnel élevé en valeur absolue par habitant, sans pour autant constituer une surreprésentation marquée dans la structure des charges de fonctionnement.

3. Contribution à l'équilibre global

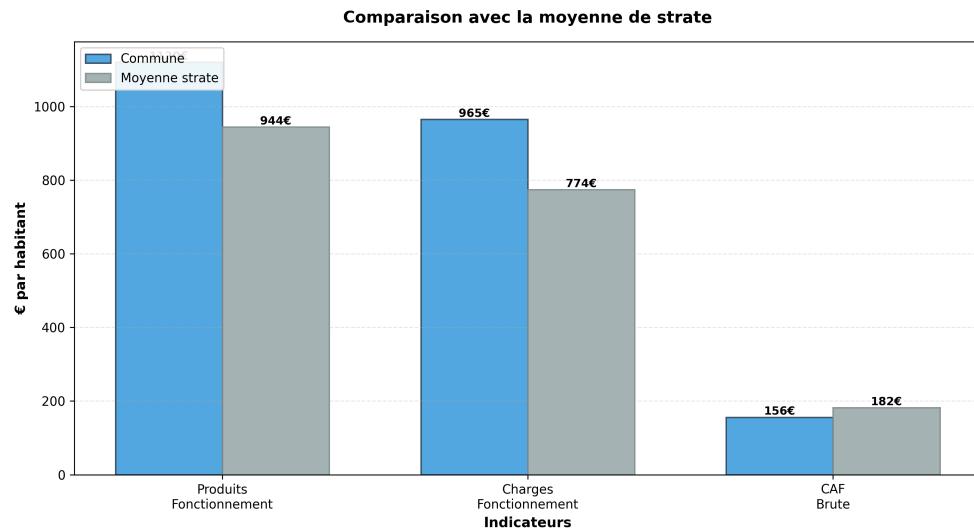
L'écart élevé en €/habitant, combiné à une part dans les DRF proche de la moyenne de la strate (écart < 3 points), suggère un effet volume global, lié à un budget de fonctionnement par habitant globalement supérieur, plutôt qu'une surreprésentation spécifique des charges de personnel dans la structure des dépenses. Ce poste constitue une contrainte sur l'équilibre financier de la commune, compte tenu de son poids élevé et de la rigidité structurelle inhérente aux charges de personnel.



Graphique 2 – Répartition des dépenses réelles de fonctionnement

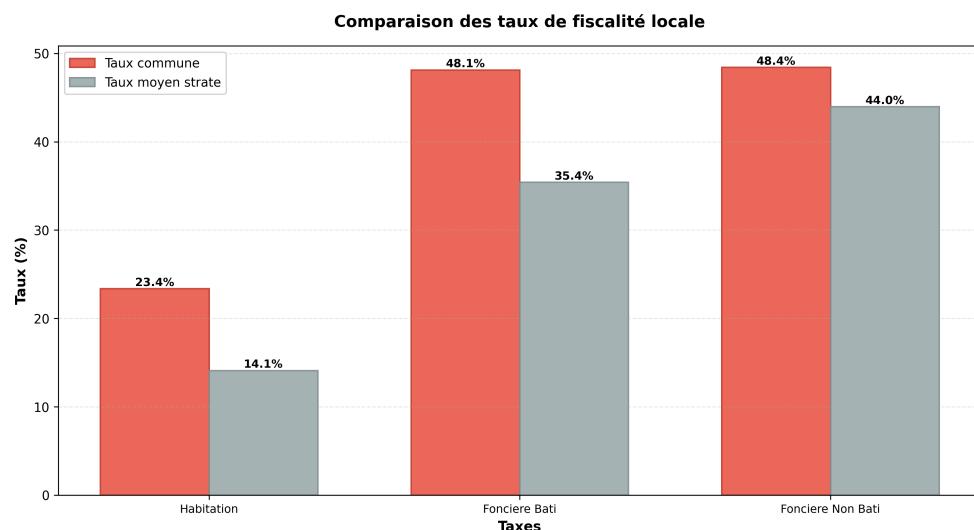
1.3. Analyse comparative

Le positionnement de la commune par rapport à la moyenne de sa strate démographique permet d'apprécier le niveau relatif de ses produits et charges de fonctionnement. Cette comparaison constitue un élément d'appréciation de la structure financière communale.



Graphique 3 – Comparaison avec la moyenne de strate

L'analyse de la pression fiscale locale s'effectue par comparaison des taux communaux avec les taux moyens constatés dans la strate.



Graphique 4 – Comparaison des taux de fiscalité locale

II. CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

La capacité d'autofinancement constitue l'excédent dégagé par la section de fonctionnement permettant de financer les investissements et de rembourser la dette.

CAF Brute

1. Positionnement et poids du poste

La capacité d'autofinancement brute (CAF brute) traduit la capacité de la commune de Rosoy à dégager un excédent de ressources issues de la gestion courante, avant remboursement du capital de la dette, mobilisable pour le financement des investissements.

2. Analyse comparative et diagnostic des écarts

La CAF brute s'établit à 172 k€, soit 156 €/habitant, ce qui représente un niveau inférieur de 14,3 % à la moyenne de la strate (182 €/habitant). La part de la CAF brute dans les recettes réelles de fonctionnement (RRF) est de 13,9 %, inférieure de 5,9 points à la moyenne de la strate (19,8 %). Ce positionnement traduit un écart significatif défavorable par rapport à la référence démographique, impactant la capacité intrinsèque de la collectivité à générer des ressources disponibles pour l'investissement.

3. Contribution à l'équilibre global

Le taux d'épargne brute de 13,9 % est inférieur au seuil de confort fixé à 15 %, ce qui constitue un point de vigilance. La CAF brute couvre le remboursement du capital de la dette, mais avec une marge limitée, ce qui restreint la capacité propre de la commune à financer ses dépenses d'équipement sans recours accru à l'emprunt.

CAF Nette

1. Positionnement et poids du poste

La capacité d'autofinancement nette, égale à la capacité d'autofinancement brute diminuée du remboursement en capital de la dette, représente la ressource propre effectivement disponible pour financer la section d'investissement après honoration du service de la dette, constituant un indicateur clé de la capacité financière de la commune.

2. Analyse comparative et diagnostic des écarts

La capacité d'autofinancement nette s'établit à 79 k€, soit 72 €/habitant, ce qui représente un niveau nettement inférieur à la moyenne de la strate (109 €/habitant), avec un écart significatif de -33,9 %. La part de la CAF nette dans les recettes réelles de fonctionnement (6,4 %) est également inférieure de 5,5 points à celle de la strate (11,9 %). Ce positionnement traduit une capacité d'autofinancement nette plus faible que celle des collectivités comparables, ce

qui limite la contribution propre de la commune au financement de ses investissements.

3. Contribution à l'équilibre global

La capacité d'autofinancement nette positive à hauteur de 79 k€ constitue un facteur favorable à l'équilibre financier en permettant un autofinancement partiel des dépenses d'équipement après remboursement du capital de la dette. Toutefois, son niveau inférieur à la moyenne de la strate indique une marge de manœuvre plus restreinte pour financer les investissements sans recours à l'emprunt ou à l'utilisation des réserves.

III. SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement retrace les opérations affectant le patrimoine de la collectivité. Elle comprend les dépenses d'équipement et leurs financements.

Depenses Equipment

1. Positionnement et poids du poste

Les dépenses d'équipement de la commune de Rosoy en 2024, d'un montant de 59 k€, correspondent aux investissements réalisés en immobilisations corporelles, incorporelles et en cours, traduisant l'effort de création, de renouvellement ou d'extension du patrimoine communal au cours de l'exercice.

2. Analyse comparative et diagnostic des écarts

Le montant des dépenses d'équipement s'établit à 59 k€, soit 53 €/habitant, ce qui représente un niveau nettement inférieur à la moyenne de la strate (389 €/habitant), avec un écart significatif de -86,4 %. La part des dépenses d'équipement dans les emplois d'investissement est également inférieure à celle de la strate (38,7 % contre 80,1 %, soit un écart de -41,4 points). Ce positionnement traduit un effort d'investissement sensiblement moindre que celui observé dans les communes comparables de même strate démographique.

3. Contribution à l'équilibre global

L'effort d'équipement par habitant, très inférieur à la moyenne de la strate, allège la pression sur le besoin de financement de la commune à court terme. Toutefois, ce niveau d'investissement réduit constitue un point de vigilance quant au risque potentiel de sous-investissement et d'insuffisance de renouvellement du patrimoine communal à moyen terme.

Emprunts Contractes

1. Positionnement et poids du poste

Les emprunts contractés par la commune de Rosoy en 2024 s'élèvent à 0 k€, représentant l'absence de dettes nouvelles souscrites au cours de l'exercice, ce qui conditionne directement l'évolution de l'encours de dette, les charges financières futures et le mode de financement des dépenses d'équipement.

2. Analyse comparative et diagnostic des écarts

Le montant des emprunts est nul (0 k€), soit 0 €/habitant, ce qui constitue un écart significatif de -100 % par rapport à la moyenne de la strate (59 €/habitant). Ce positionnement est nettement inférieur à celui observé dans les collectivités comparables de même taille. La part des emprunts dans les ressources d'investissement est également

nulle (0,0 %), contre 13,1 % en moyenne dans la strate, traduisant un recours à l'endettement très inférieur à la moyenne pour le financement des dépenses d'équipement.

3. Contribution à l'équilibre global

L'absence de recours à l'emprunt en 2024 limite la formation de ressources nouvelles pour financer les dépenses d'équipement, ce qui, dans un contexte de fonds de roulement négatif, constitue un point de vigilance quant à la capacité de la commune à couvrir ses besoins d'investissement. Cette situation ne constitue ni un facteur favorable ni une contrainte directe sur l'équilibre budgétaire de l'exercice, mais appelle à une attention particulière sur la gestion du financement des investissements.

Subventions Recues

1. Positionnement et poids du poste

Les subventions d'investissement reçues constituent une ressource non remboursable affectée au financement des opérations d'équipement, dont le niveau conditionne le reste à charge de la collectivité sur ses dépenses d'investissement.

2. Analyse comparative et diagnostic des écarts

Le montant des subventions d'équipement s'élève à 8 k€, soit 7 €/habitant, ce qui représente un niveau nettement inférieur à la moyenne de la strate (121 €/habitant), avec un écart de -94,2%. La part des subventions dans les ressources d'investissement de la commune est de 3,2%, contre 26,9% en moyenne dans la strate, soit un écart marqué de -23,7 points. Ce positionnement atypique traduit une contribution extérieure très faible au financement des immobilisations communales.

3. Contribution à l'équilibre global

Le taux de financement externe des dépenses d'équipement, mesuré par le ratio (subventions + FCTVA) / dépenses d'équipement, est faible, ce qui accroît le reste à charge de la collectivité. En l'absence d'un recours à l'emprunt sur l'exercice, ce poste constitue une contrainte sur l'équilibre financier de la section d'investissement.

IV. ENDETTEMENT

L'analyse de l'endettement porte sur l'encours de dette au 31 décembre et sur la capacité de la collectivité à le rembourser dans des conditions soutenables.

Encours Dette

1. POSITIONNEMENT ET POIDS DU POSTE

L'encours de dette de la commune de Rosoy constitue un poste significatif du passif financier, représentant un levier important de financement des investissements à long terme.

2. ANALYSE COMPARATIVE ET DIAGNOSTIC DES ÉCARTS

L'encours de dette s'élève à 1 144 k€, soit 1 038 €/habitant, ce qui représente un niveau nettement supérieur à la moyenne de la strate (560 €/hab.), avec un écart marqué de +85,4 %. La part de la dette dans les recettes réelles de fonctionnement atteint 92,7 %, dépassant significativement la moyenne de la strate (60,9 %) avec un écart de +31,8 points. Ce positionnement atypique traduit une pression financière élevée liée à l'endettement, impactant la structure financière de la collectivité.

3. CONTRIBUTION À L'ÉQUILIBRE GLOBAL

Le niveau d'endettement par habitant est élevé, mais la capacité de désendettement, à 6,7 années, reste inférieure au seuil d'alerte fixé à 12 ans. Toutefois, le poids de la dette dans les recettes réelles de fonctionnement, supérieur à 80 %, combiné à un taux d'épargne brute de 13,9 % inférieur au seuil de confort de 15 %, constitue un point de vigilance pour l'équilibre financier de la commune. Le poste d'encours de dette représente ainsi un facteur de contrainte sur l'équilibre financier.

Fonds Roulement

1. Positionnement et poids du poste

Le fonds de roulement net global constitue un indicateur clé de la structure financière de la commune, traduisant la capacité des ressources stables à couvrir les emplois stables et à financer le besoin en fonds de roulement ainsi que la trésorerie.

2. Analyse comparative et diagnostic des écarts

Le fonds de roulement net global s'établit à -250 k€, soit -227 €/habitant, ce qui représente un écart de -140,8 % par rapport à la moyenne de la strate (557 €/habitant). Ce positionnement est nettement inférieur à la moyenne des communes de taille comparable, traduisant une situation atypique. Cette insuffisance du fonds de roulement impacte

la capacité de la collectivité à mobiliser des ressources stables pour financer ses immobilisations et couvrir ses besoins de trésorerie.

3. Contribution à l'équilibre global

Le fonds de roulement négatif indique que les emplois stables sont financés par des ressources à court terme, ce qui constitue une contrainte sur l'équilibre financier de la commune. Cette configuration peut entraîner un recours accru aux lignes de trésorerie pour pallier les décalages de trésorerie liés au besoin en fonds de roulement.